

Opération de travaux dans le cadre d'une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) financée par l'État :

**Renforcement du dispositif de Défense-Incendie en zone rurale,
soit par un point incendie normalisé, soit par une citerne souple
(délibération du Conseil Municipal du 11/01/2021)**

Descriptif :

L'absence de dispositif de Défense-Incendie impliquant des refus de permis de construire dans les zones non -ou mal- desservies et représentant un risque réel en cas d'incendie en zone habitée, les élus de Gizeux ont donc décidé la création de plusieurs dispositifs de Défense-Incendie en zone rurale, soit par un point incendie normalisé, soit par une citerne souple avec terrassement préalable, avec l'objectif de déposer une demande de subvention départementale, via la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Les lieux possibles pour implanter des bornes ou des bâches (citerne souple) ont été répertoriés avec les conseils du SDIS 37 et des devis ont été demandés à la société Veolia, ainsi qu'à l'entreprise de Ph. Goubard pour le terrassement et l'aménagement des futurs emplacements des bâches.

Montant des travaux :

	Montant HT	Montant TTC
Création d'un point de défense-incendie - La Varenne	4.186,92 €	5.024,30 €
Création d'un point de défense-incendie - Moulin Scée	3.674,20 €	4.409,04 €
Création d'un point de défense-incendie - Cave Vaudelet	4.186,92 €	5.024,30 €
Création d'un point de défense-incendie - Pré Cottin	4.788,31 €	5.745,97 €
Achat citerne souple de défense-incendie - La Cardinière	2.693,75 €	3.232,50 €
Terrassement citerne souple de défense-incendie - La Cardinière	3.217,00 €	3.860,40 €
Coût de l'opération	22.747,10 €	27.296,51 €

Financement :

DETR (via la Préfecture 37)	13.648,26 €	60 %
Commune de Gizeux	9.098,84 €	40 %
Total H.T.	22.747,10 €	100 %